

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 27 (1990)
Heft: 997

Rubrik: Le carnet de Jeanlouis Cornuz

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Des chiffres et des lettres

...Et dire qu'il y en a qui se passionnent pour le dadaïsme, pour Tristan Tzara, pour Marcel Duchamp...

Je me contente d'habiter au 13, Montolieu, à Vennes. En face de ma maison — n° 13 — le n° 36. Voici quelques jours, j'ai reçu un périodique, l'organe des anciens de l'armée française 1939-45. Justement étonné, je l'ai parcouru, espérant trouver soit le nom d'un ami, soit un article susceptible de m'intéresser. Ne trouvant rien, j'ai été repêcher dans ma corbeille à papiers la bande qui entourait le périodique et j'ai constaté qu'en fait, il était adressé à un Monsieur P., de moi inconnu, habitant 113, Montolieu. Là-dessus, réaction — celle même que vous auriez eue: Quelle époque! Si on ne peut même plus compter sur les PTT... Et dire que ces salauds-là veulent augmenter les tarifs! Etc. Puis je me suis mis en route pour aller porter au 113 le précieux papier — ai constaté qu'il n'y avait pas de n°113; qu'on sautait du 111 au 115 — en face du 111, le n° 45! J'ai donc retiré intérieurement toutes les horreurs que j'avais dites aux PTT et suis rentré chez moi. Pris l'annuaire des téléphones, constaté que Monsieur P. habitait en fait au n° 131!.

Prononcé, toujours intérieurement, quelques gros mots à l'adresse de ceux qui sont incapables d'indiquer correctement... Etc. Repris la route jusqu'à l'embranchement du chemin de Montolieu qui indiquait les n°s 131 et 133. Pénétré dans le premier bâtiment qui s'offrait et cherché vainement Monsieur P. Le concierge étant survenu, il a bien voulu m'éclairer: je me trouvais dans le 133 — le 131 se trouvait plus loin, «la tour que vous apercevez là-bas». Me suis rendu jusqu'à la tour, passant devant les n°s 147, 149, 151 et 153. Pénétré dans la tour; confronté à quatre groupes de boîtes aux lettres formant carré: premier côté, les numéros d'appartements 1 à 12, suivis du n° 21; deuxième côté, les n°s 22 à 34, puis le 40, puis les n°s 103, 102, 101, 104 à 106; et encore les n°s 201 à 206, 301 à 306, 401, 402, 430, 404 à 406; enfin les n°s 501 à 505; troisième côté, n°s 506, 601 à 606, 701 à 706; quatrième côté, 801 à 806, 901 à 906, 1001 à 1006, et encore une fois le n° 504! Conclusion:

I. Je présente mes excuses aux PTT pour les mauvaises pensées que j'ai nourries à leur endroit et je propose qu'on augmente les salaires des infortu-

nés facteurs.

II. Je présente également mes excuses à M^{me} Moinette — je veux dire: Geneviève Aubry. Il est évident qu'elle a raison; que les agents de la subversion sont partout parmi nous et que l'un d'eux, ayant échappé à la vigilance des flics s'est glissé parmi les paisibles habitants du chemin de Montolieu, afin de déstabiliser tout le quartier. *Quo usque tandem...*

D'autres faits divers sont nettement moins drôles!

Par exemple, je lis dans *Contre-Enquête* d'Auchlin et Garbely, à propos de la drogue et du blanchissage de l'argent sale, ces quelques lignes: «Le juge mulhousien Germain Sengelin ne décollerait pas. "La situation bâloise est la même que celle qui règne à Naples, contrôlée par la mafia. C'est la capitulation définitive face au crime organisé"» dit-il au procureur général bâlois lorsqu'il suspendit, le 15 septembre 1989, la procédure contre la «Peseta connection» (p. 72). «Personne n'est mieux informé que les services du procureur général de Bâle. Ils savent cela avec précision depuis dix ans, très exactement depuis 1980, date à laquelle ils bloquèrent et sabotèrent pour la première fois l'enquête contre la "Peseta connection"» (73).

Là encore, il me paraît sentir la main de Moscou — vous pas? ■

DP Domaine Public

Rédacteur responsable: Jean-Daniel Delley (jd)

Rédacteur: Pierre Imhof (pi)

Ont également collaboré à ce numéro:

Jean-Pierre Bossy (jpb)

François Brutsch (fb)

André Gavillet (ag)

Jacques Guyaz (jg)

Charles-F. Pochon (cfp)

Point de vue: JeanLouis Cornuz

L'invité de DP: Jean-Christian Lambelet

Abonnement: 65 francs pour une année

Administration, rédaction: Saint Pierre 1, case postale 2612, 1002 Lausanne

Tél: 021 312 69 10

Télécopie: 021 312 80 40

Boîte aux lettres Vidéotex: 021 312 69 10

CCP: 10-15527-9

Composition et maquette: Françoise Gavillet, Pierre Imhof, Liliane Monod

Impression: Imprimerie des Arts et Métiers SA

PRESSE UNIVERSITAIRE

Liberté surveillée

L'Université de Lausanne dispose, depuis avril 1988, d'un hebdomadaire d'information interne, vivant.

Le recteur de l'Université a observé deux signes de l'intérêt suscité par ce journal. Le second est en effet significatif.

Il reste à donner à l'institution une meilleure cohésion interne. L'un des moyens retenus fut la création en avril 1988 de l'hebdomadaire UNISCOPE, qui informe les membres de la communauté universitaire sur toutes les activités qui s'y déroulent. Après un départ modeste, le périodique a connu un succès grandissant, au point qu'en novembre et décembre derniers, le recteur était inter-

pellé régulièrement, les vendredis, pour commenter certaines informations parues dans UNISCOPE et arrivées la veille par ce canal aux rédactions. Un autre signe de l'intérêt suscité par notre publication ces derniers mois réside dans le fait que nous avons reçu deux lettres du chef du Département (l'autorité politique), nous demandant de rappeler la rédaction du «canard de l'Université» à plus de retenue. Nous avons répondu que nous pensions que la liberté que nous tenions à garantir à notre équipe rédactionnelle était un gage de qualité, dans le cadre néanmoins très restreint que peut offrir une publication marquée du sceau de l'officialité.

Extrait de *L'Université et ses valeurs*, p. 27. Editions Labor et Fides.